

## **Matinée d'Études « InterLycées »**

Athénée de Luxembourg

16 novembre 2010

# **L'économie sociale et solidaire dans l'UE**

**Dans la salle des fêtes de l'Athénée de Luxembourg a eu lieu mardi le 16 novembre 2010 une Matinée d'Études sur le thème de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans l'Union Européenne et le Grand Duché en particulier. L'auditoire se composait de 520 élèves des cycles supérieurs de l'enseignement secondaire et secondaire technique, Lycées nationaux et internationaux et de la Grande Région. M. Romain Schneider, Ministre délégué à l'Économie solidaire et Mme Sybille Mertens, Professeur en gestion des entreprises sociales à l'HEC-Ecole de gestion de l'Université de Liège, ont exposé le concept de l'économie sociale et solidaire.**

### **Le contexte national**

Le programme gouvernemental luxembourgeois 2009-2014 prévoit de réglementer les activités de l'économie solidaire proprement dite, d'élaborer un projet de loi concernant un nouveau statut juridique et de mettre en place un groupe de travail afin de réfléchir sur les modalités éventuelles de la prise en charge du financement de l'économie solidaire proprement dite.

Dans la déclaration gouvernementale faite par le Premier Ministre à la Chambre des Députés le 29 juillet 2009, M. Jean-Claude Juncker précise que le gouvernement accorde une importance nouvelle à ce qu'on appelle l'économie solidaire, que l'économie solidaire propose au public des produits et services à valeur socioéconomique et que l'économie solidaire doit être en mesure de mobiliser en partie des moyens en provenance du circuit économique normal.

Il s'agit donc de développer les modalités d'un nouveau concept de financement.

A noter que le dossier du nouveau statut (des nouveaux statuts ou des compléments aux statuts existants) pour le secteur en question est en relation directe avec la réforme de la législation sur les associations sans but lucratif et les fondations, projet de loi en cours d'élaboration par le Ministre de la Justice (voir plan d'actions présenté à la presse le 10 mars 2010). L'offre et la demande des biens et services du secteur doivent être équilibrées, une enveloppe globale d'aides étatiques doit être définie et un projet de loi doit être présenté avant les législatives de juin 2014.

Le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011 prévoit au sein du département du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur une première enveloppe budgétaire pour donner au département « les moyens pour établir d'abord une identité conceptuelle du secteur et d'aborder ensuite les enjeux, pour la plupart sensibles, d'une politique constructive à son égard ».

Les questions auxquelles il s'agit de trouver des réponses politiques sont les suivantes :

1. combien la société civile est-elle prête à investir dans le secteur en question ?
2. quel % des recettes étatiques, le gouvernement et le parlement sont-ils prêts à mettre à disposition du secteur ?
3. quel sera le périmètre d'appartenance au secteur ?
4. quel sera l'effet sur les recettes étatiques ?
5. jusqu'à quel point le secteur doit-il pouvoir se développer ?
6. quels seront les critères à remplir pour pouvoir avoir accès aux aides étatiques ?

C'est dans ce contexte national que la manifestation a été organisée par InterLycées en collaboration avec les Commissions Nationales des Programmes (luxembourgeoises), Sciences Économiques et Sociales, Enseignement secondaire et secondaire technique ; ont également participé à cette manifestation 20 experts concernés du Grand Duché et de la Grande Région.

### **La Matinée d'Études en 3 parties**

Dans la première partie de la matinée et en sa qualité de membre du Centre d'Économie Sociale de l'Université de Liège, Madame Sybille Mertens a expliqué aux décideurs de demain le concept de l'ESS au niveau européen. Cette économie est représentée en Europe par des entreprises de statuts différents tels les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations. En chiffres, ce secteur compte en Europe entre 8 et 10% de l'emploi salarié, 11 millions de salariés, 7 % du PIB et un taux de croissance de 2,5 fois supérieur au taux normal de croissance.



**Mme Mertens, Professeur ULg  
a su enthousiasmer les décideurs de demain**

Suite aux recherches faites au sein de l'UE, essentiellement 8 rôles sont attribués à l'ESS : lutter contre l'exclusion et renforcer la cohésion sociale, lutter contre les inégalités Nord-Sud et favoriser la coopération internationale, offrir des services de qualité dans les soins de santé, l'action sociale, la culture, protéger l'environnement et favoriser le développement durable, défendre les droits et les intérêts des consommateurs, des travailleurs ou des minorités, rencontrer les aspirations éthiques des citoyens.

Lors de seconde partie de la manifestation, Monsieur Romain Schneider, Ministre délégué à l'Économie solidaire à Luxembourg, a fait l'historique du concept de l'économie solidaire au Grand Duché depuis les années 1999 pour conclure, qu'en 2009, le Gouvernement a décidé de soutenir l'économie solidaire de façon plus active et ciblée, de conférer une meilleure visibilité au secteur, et de promouvoir le secteur en tant que forme innovante d'activité économique. En sa personne, un Ministre délégué à l'économie Solidaire a été désigné, rattaché au département ministériel de l'Economie et du Commerce extérieur et le département de l'Economie Solidaire a été mis en place.



**M. Schneider, Ministre délégué  
a présenté son programme avec conviction**

Par la suite M. Schneider a décrit les caractéristiques spécifiques des acteurs du Luxembourg ainsi que les

domaines d'activité potentiels tels : protection sociale et services sociaux de santé, éducation, formation, recherche, culture, sports et loisirs, tourisme social, énergie, consommation, production industrielle et agricole, artisanat, habitat, services d'assurance, services bancaires. Des images de quelques exemples d'acteurs ont été montrées aux élèves.

Le Ministre a terminé sa présentation par les constats que le secteur de l'Économie solidaire est un secteur à haute utilité sociale, que c'est un secteur à promouvoir, même si à l'heure actuelle, le secteur manque encore de visibilité et de mesure. Une première conférence nationale sur le thème aura lieu le 24 novembre 2010.

La troisième partie était consacrée à une présentation du Master en Économie sociale et solidaire, délivré à l'Université de Liège. Dans son introduction Mme Mertens a développé que les jeunes peuvent être concernés par le secteur en tant que consommateurs, supporters, étudiants, électeurs, travailleurs et épargnants. En tant que travailleurs, l'ESS offre une multitude d'emplois : médecins, agriculteurs, ingénieurs, mécaniciens, juristes, chimistes, secrétaires etc.

Concernant le management des entreprises sociales, l'Université de Liège a proposé depuis l'année académique 2010-2011 en cours, dans son programme de Master en sciences de gestion, une filière de spécialisation en « Management des entreprises sociales ».

Les objectifs de cette filière consistent à développer auprès des étudiants des compétences en gestion des entreprises sociales, la prise en compte des principes du développement durable, l'analyse et les outils opérationnels, la prise en compte du réseau relationnel et le soutien à la créativité.

Font partie évidemment de cette formation, l'étude des financements des entreprises sociales, la gouvernance et la gestion des ressources humaines, les applications sectorielles, des stages en entreprises et la rédaction d'un travail de fin d'études.



520 élèves  
étaient à l'écoute des 2 intervenants

De plus amples détails peuvent être consultés sur le site [www.ces.ulg.ac.be](http://www.ces.ulg.ac.be)

Des formations en ESS sont également offertes auprès de: Harvard Business School, Oxford Business School, HEC-Paris, ESSEC-Paris, et Duke University.

En tant que débouchés, Mme Mertens a cité les managers d'entreprises sociales, les experts dans les domaines les plus divers, les entrepreneurs sociaux ainsi que les porteurs de projets à plus-value sociale (Responsabilité sociale et sociale des entreprises).